

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Défendu.e et soutenu.e

En cas de problème, le SNEP-FSU répond rapidement et apporte l'aide et le soutien nécessaire

Informé.e

Le SNEP-FSU informe et suit les dossiers personnels.

Le SNEP-FSU diffuse une revue syndicale et pédagogique (contre-pied).

Les textes officiels sont sur le site du SNEP-FSU ainsi que de nombreuses autres ressources.

Représenté.e

Le SNEP recueille plus de 80% aux élections professionnelles.

C'est le représentant des profs d'EPS dans toutes les instances et commissions.

Formé.e

Le SNEP organise de nombreux stages pour agir dans son établissement et pour être plus efficace dans sa pratique professionnelle.

ENSEMBLE, AGIR

Pour une **école de la réussite et un service public d'éducation réaffirmé.**

Pour promouvoir **une eps et un sport scolaire de qualité.**

OÙ ENVOYER MA COTISATION ?

Marjorie Bounhol

Trésorière Départementale du 91



38 rue Charles de Gaulle
Bâtiment B - Boîte B32
91330 YERRES



s2-91@snepfsu.net



www.snepfsu-versailles.net

DES FACILITÉS D'ADHÉSION...



66% déductible de ses impôts ou en crédit d'impôt si non imposable.

Paiement en plusieurs fois (**5x maxi**).

Paiement par **prélèvement automatique** à la date souhaitée (ex : adhérez en septembre, laissez passer la rentrée, les impôts, les fêtes et commencez le prélèvement en février).

Reconduction automatique tous les ans si vous le souhaitez (fini les oublis).

2020-2021



AGIR ENSEMBLE



SNEP FSU

SNEP-FSU
Essonne



Défendre et soutenir

Informier

Représenter

Former

F.S.U.